



## Tourisme

# “ Tout un écosystème qu’il faut

“ **L’épidémie de coronavirus a mis à rude épreuve les professionnels du tourisme, avec des mois d’interruption forcée. Entre incertitudes et espoir de relancer leur activité, ils s’interrogent aujourd’hui sur l’impact qu’aura cette crise sanitaire et économique sur les attentes des touristes.** ”

À l’heure de préparer la période estivale, le secteur du tourisme apparaît particulièrement sinistré. En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 80 % des professionnels du tourisme n’ont pas pu ouvrir et les pertes globales s’élèvent à 2,4 milliards d’euros entre le 15 mars et le 15 juin. Après l’inquiétude sanitaire, la crise économique occupe tous les esprits. D’après une étude Novamétrie, trois professionnels du tourisme sur cinq en Auvergne-Rhône-Alpes craignent que cette crise du coronavirus ne vienne mettre en péril leur activité d’ici fin 2020. En région Bourgogne-Franche-Comté où le tourisme représente 6,3% du PIB régional et génère 41 200 emplois, on estime même que 8 à 10 % des structures touristiques pourraient ne jamais rouvrir leurs portes. « Les acteurs du tourisme ont su se montrer solidaires durant le confinement mais c’est tout un écosystème qu’il faut aujourd’hui relancer. Les deux tiers d’entre eux s’inquiètent d’une baisse d’activité importante par rapport aux années précédentes. Plus que jamais, nous avons besoin d’un retour des tou-

ristes », explique Loïc Niepceron, président de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme.

### Vers une saison estivale inédite

Après des semaines d’interruption forcée, tous les indicateurs sont aujourd’hui au vert pour amorcer une reprise d’activité. D’après les données fournies par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, 85 % des prestataires ont déjà relancé leurs réservations. « Même si on constate encore un peu d’attente du côté des clients, on peut se montrer optimistes pour les mois de juillet et août. Une étude de Savoie-Mont-Blanc Tourisme montre que cette année la saison estivale pourrait malgré tout être légèrement décalée avec un mois de septembre qui pèserait aussi lourd que le mois de juillet », détaille Lionel Flasseur, directeur général d’Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme. Autre tendance née durant le confinement, un attrait nouveau pour le tourisme régional : « L’étude de Savoie-Mont-Blanc Tourisme montre que la première préoccupation des touristes est la sécurité



Pour de nombreux français, des territoires généralement moins fréquentés en été pourraient représenter une valeur refuge dans les années à venir.



Loïc Niepceron, président de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme.

sanitaire. En deuxième position vient le pouvoir d’achat. Ces deux données combinées poussent en faveur d’un tourisme plus local à la campagne ou à la montagne, que ce soit sur des longs séjours ou pour des évocations en nature le temps d’un week-end ». À l’office de tourisme de Privas (Ardèche), tout a d’ailleurs été fait pour surfer sur cette vague née durant le confinement. « Après des semaines d’arrêt, nous sommes de nouveau prêts à accueillir les touristes en toute sécurité ! Nous avons mis en place des contrôles de flux et installé des plexiglasses. Nous avons aussi limité l’accès aux guides touristiques qui sont désormais disponibles à la demande et non plus en libre-service », explique son directeur Jean-Marc Fognini.

### “ Les acteurs du tourisme devront nécessairement se réinventer ”

« Pour de nombreux français, des territoires généralement moins fréquentés en été pourraient représenter une valeur refuge dans les années à venir. Les plus grosses structures qui accueillent du monde risquent de présenter un carac-

tère anxigène mais les gîtes ou les maisons d’hôtes vont très probablement tirer leur épingle du jeu », estime Christophe Lebel, directeur de l’office de tourisme intercommunal du Vercors. Pour amplifier encore cette tendance d’un tourisme bleu-blanc-rouge tourné vers la nature et la recherche des grands espaces, de nombreux professionnels du tourisme réfléchissent déjà à enrichir leur offre. « Plusieurs chambres d’hôtes nous ont par exemple contactés pour savoir comment mettre à disposition de leurs clients des stations de recharge de vélos électriques », témoigne Loïc Niepceron de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme. « La préoccupation d’un touriste n’est pas seulement de savoir où il va dormir, il veut aussi savoir ce qu’il peut découvrir dans les environs et comment il va pouvoir se déplacer. S’ils veulent profiter de cette nouvelle tendance, les acteurs du tourisme devront nécessairement se réinventer et proposer une offre plus étoffée qui corresponde aux attentes des consommateurs. Le tourisme de demain sera porté par des professionnels qui sauront devenir de véritables ambassadeurs, à la fois de nos territoires et du tourisme régional ». ■

Pierre Garcia



Christophe Lebel, directeur de l’office de tourisme intercommunal du Vercors.

**TOURISME RURAL /** Secteur fortement touché par la crise sanitaire, le tourisme retrouve peu à peu de la vivacité. Mieux encore, tout laisse à croire que la période de confinement a pu créer un intérêt certain pour passer des vacances au vert.

## Post-confinement : un atout pour le tourisme rural ?

Et si le confinement n’était plus qu’un mauvais souvenir ? C’est ce que laisse à penser l’intérêt nouveau des Français pour les territoires reculés, moins peuplés, qu’offre le tourisme rural. « Nous avons subi un arrêt complet et brutal durant deux mois, avec une double peine pour les départements situés en montagne dont la saison n’était pas encore terminée. Dès la fin du confinement, les demandes de réservation ont afflué pour l’Ascension et Pentecôte. Désormais, les réservations s’accroissent pour l’été et la réouverture des sites touristiques [restaurants, musées, parcs, etc.] nous sauve. Malgré tout, nous devons encore faire face à des annulations pour ce mois de juin », explique Pascal Bos, président de l’association régionale des Gîtes de France. Certains départements, comme la Loire, auraient cependant été moins impactés par la crise, du fait d’un attrait touristique moins important. « La saison risque d’être très hétérogène, en fonction des départements, des types d’accueil, etc. Nous remarquons un élan dans les

réservations de gîtes, mais enregistrons toujours des annulations. L’agrotourisme redémarre timidement... », note Hervé Roux, représentant régional du réseau Bienvenue à la Ferme, et président de l’antenne drômoise. L’agriculteur est toutefois inquiet pour les fermes découvertes, fermes pédagogiques ou locations de salles, qui sont toujours à l’arrêt, de même que certaines piscines ou centres aquatiques : « Si des maillons manquent à la chaîne du tourisme, cela risque de porter préjudice à l’ensemble de la filière ». Depuis la réouverture des hébergements, la mise en place d’un protocole sanitaire est obligatoire. « Nous l’avons élaboré avec le conseil interministériel du tourisme. Il peut être évolutif en fonction de la propagation de la pandémie », poursuit-il. Des règles sanitaires réclament une certaine logistique. « Certains agriculteurs n’ont pas encore remis leurs biens en location », rajoute Hervé Roux. « Nous sommes tous un peu dans l’expectative quant à la saison estivale. Pour autant, on s’attend à un taux de remplissage assez intéressant.

L’activité redémarre progressivement ». « Certains propriétaires proposent des randonnées avec des ânes, des accompagnements pour des balades en vélo... cela sera possible mais devra se faire dans le respect des gestes barrières », note Pascal Bos.

### Vers une mise au vert ?

Pour beaucoup, le confinement a été vécu comme une période d’angoisse, avec le besoin de prendre un bon bol d’air frais. Le confinement sera-t-il donc une opportunité pour le retour des touristes en zones rurales ? « On imagine que les gens préféreront partir au fin fond de la Drôme plutôt que de faire la queue devant le Musée d’Orsay (rires). Les gens ont besoin d’espace. Il y a donc une épingle à tirer du jeu, d’autant plus qu’on encourage tous les jours les Français à passer leurs vacances sur le territoire. On espère donc un retour aux fondamentaux. Chez Gîtes de France, nous avons d’ailleurs toujours prôné un tourisme bienveillant et de proximité », poursuit Pascal Bos. Du côté du réseau Bienvenue à la Ferme, les



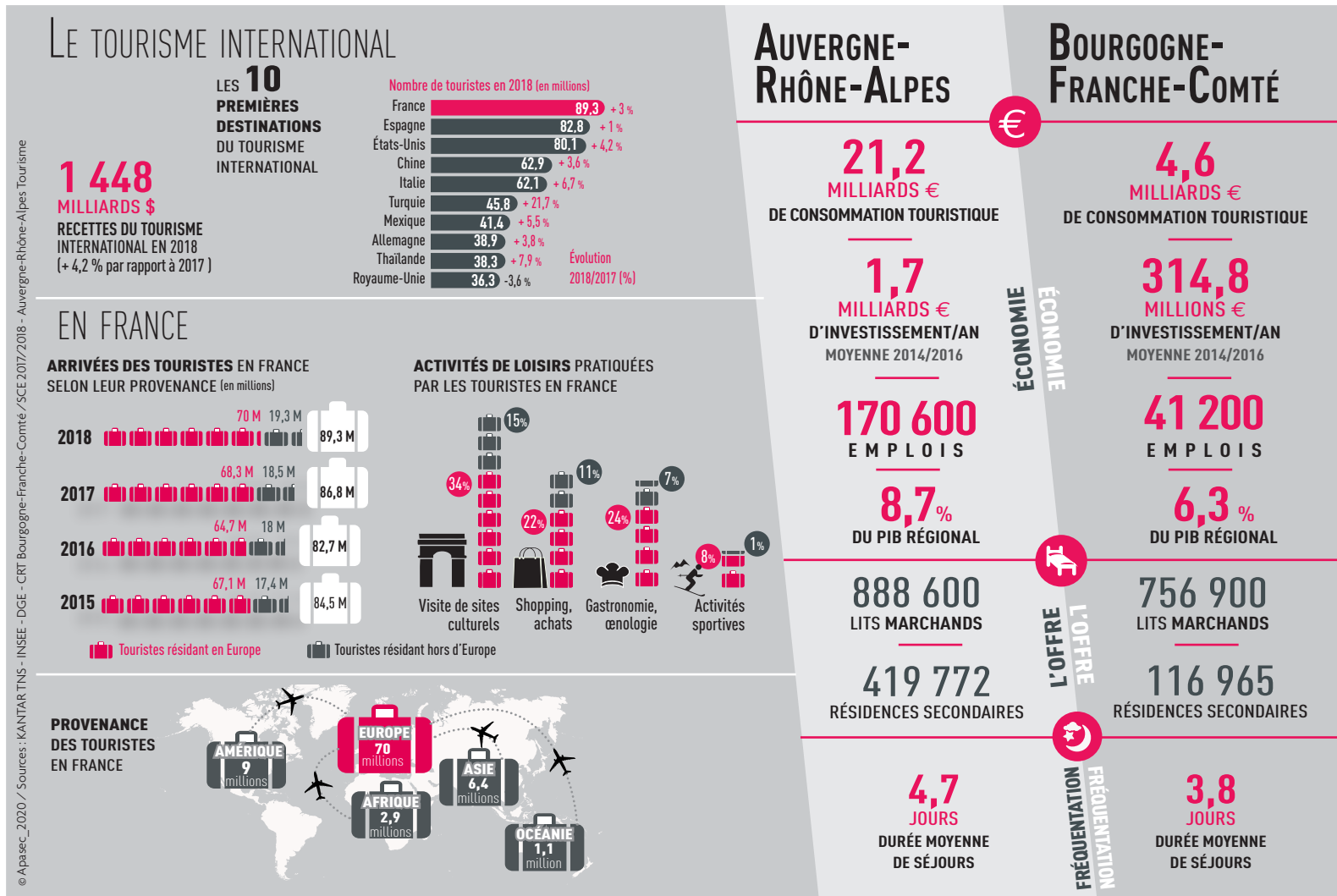
Pascal Bos est président de l’association régionale des Gîtes de France et de l’antenne drômoise et vice-président à la Fédération nationale.

espérances sont semblables. « Le monde agricole s’est doté d’une nouvelle reconnaissance durant la crise sanitaire. Mais l’agriculture ne concentre pas uniquement son activité sur des produits alimentaires. Elle est multi-facette : c’est aussi des ser-

vices, des accueils à la ferme, etc. J’espère donc que les Français vont privilégier l’agrotourisme pendant la saison estivale, même s’il est encore difficile de faire des prévisions », prévient Hervé Roux. Pour autant, la concurrence s’annonce rude cette saison. « Le volume de communication va être augmenté pour redynamiser le réseau Bienvenue à la Ferme et encourager les touristes à venir dans nos territoires », indique Hervé Roux. L’an dernier, Gîtes de France avait lancé une campagne publicitaire nationale intitulée « Partageons des moments uniques », mettant en scène des hébergements uniques, tenus par des propriétaires aux profils différents. « Nous allons relancer cette campagne en souhaitant que les bonnes résolutions du “consommer local” et du “partir en vacances en France” perdurent », avoue Pascal Bos. « 2020 sera une année à oublier. Il faut savoir gérer l’après crise et trouver par quels biais nous pouvons tous communiquer ensemble, sans se faire concurrence », conclut-t-il. ■

Amandine Prioret

# aujourd'hui relancer



## PLAN DE SOUTIEN / 18 milliards d'euros pour le tourisme

Considéré comme l'un des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire, le tourisme bénéficiera d'un plan de soutien massif de 18 milliards d'euros. Celui-ci a été détaillé par le Premier ministre, Edouard Philippe, le 14 mai dernier. Élaboré par le Comité interministériel du tourisme, instance qui réunit tous les acteurs du tourisme en France (élus locaux, organisations syndicales, entreprises, opérateurs et membres du gouvernement), ce plan doit permettre de répondre à la crise sanitaire, avec des mesures d'urgence, mais aussi de moyen et de long terme. Pour faire face à l'urgence, le fonds de solidarité restera ouvert pour les entreprises du secteur hôtellerie, restauration, tourisme, jusqu'à la fin de l'année 2020. Il concernera les entreprises jusqu'à 20 salariés et jusqu'à 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec une aide qui pourra aller jusqu'à 10 000 euros. Ce fonds est également ouvert aux indépendants. Le plan du gouvernement prévoit également un renforcement des dispositifs de prêts au secteur, parmi lesquels la mise en place d'un prêt garanti par l'État « saison ». Celui-ci bénéficie de conditions plus favorables que celles du prêt garanti par l'État classique, le plafond pourra alors atteindre le chiffre d'affaires (CA) des trois meilleurs mois de l'année 2019, ce qui est supérieur aux 25 % de CA jusqu'alors possibles. Les prêts tourisme de Bpifrance sont également sollicités : leur enveloppe passera de 250 millions à 1 milliard d'euros. Les banques sont aussi appelées à jouer le jeu, en proposant systématiquement aux PME du secteur un report des mensualités de tous leurs prêts sur 12 mois, et non pas simplement sur les 6 mois.

**E-TOURISME /** La crise sanitaire et le confinement ont donné un coup d'arrêt brutal aux déplacements et mis à mal les activités de tourisme. Qu'à cela ne tienne ! Plusieurs acteurs ont imaginé des solutions pour faire voyager leurs clients, en attendant une reprise « en réel ».

## Des « e-initiatives » originales nées pendant le confinement

Situé au cœur du vignoble de Côte-Rotie, le Domaine de Corps de Loup a trouvé la parade aux restrictions de déplacement pendant les deux mois de confinement. Le 9 mai dernier, il lance une e-visite « comme en vrai », doublée d'une dégustation à domicile « bien réelle », confirme Yvan Daubrée, le fils de l'actuel propriétaire. Le domaine familial situé à Tupin-et-Semons (Rhône) s'étend sur 9 ha, dont 5 en production, et produit des vins rouges (AOC côte-rotie et saint-joseph) et des vins blancs (AOC condrieu et saint-joseph et IGP viognier - côteaux d'Ardeche). « Nous avons déjà l'idée de visites à distance pour l'hiver », explique le viticulteur. La crise sanitaire et le confinement ont accéléré la mise en place de leur offre. Le principe est simple : le « e-visiteur » prend rendez-vous pour une visite privée et orchestrée en direct du domaine par l'un des membres de l'équipe. Au jour et à l'heure dite, il se retrouve face à son écran, se connecte et est accueilli par le vigneron, qu'il va suivre pendant environ une heure. « La caméra permet d'apprécier les panoramas vertigineux du vignoble de Côte-Rôtie construit sur des terrasses suspendues. Le e-visiteur chemine entre les pieds de vignes, fait connaissance avec son cépage emblématique, la syrah. [...] Puis il revient au domaine pour se rendre au cuvage. Le vigneron raconte les vendanges dans ces coteaux de schiste et de calcaire avec des pentes à plus de 45° ».



Le Domaine de Corps de Loup (Rhône) a lancé durant le confinement une offre de e-visites en Côte-Rotie, doublée d'une dégustation à domicile « bien réelle ». Ici la « box » expédiée au e-visiteur dans les jours qui précèdent.

des vins produits par le domaine, « grâce à un colis livré quelques jours plus tôt » au domicile du e-visiteur. Depuis son lancement il y a un mois et demi, le concept a attiré une vingtaine de curieux, en deux groupes. Ça démarre « gentiment, mais sûrement », affirme le viticulteur. « Notre démarche se veut également durable, car elle limite les déplacements. Elle nous permet aussi de toucher les personnes à mobilité réduite (le vignoble a une pente moyenne de près de 30%) ou une clientèle étrangère », explique-t-il. Yvan Daubrée souhaite présenter son offre de « e-visites à

domicile en Côte-Rotie » aux Iter Vitis Awards 2020, dont l'objectif est de récompenser les actions œnotouristiques innovantes lancées en pleine pandémie. D'autres initiatives de voyage par procuration, comme celle lancée par la famille Daubrée, ont germé pendant le confinement. C'est le cas de la série de podtrips\* « Voyagez confiné » produite par Saliha Hadj-Djilani, journaliste et fondatrice du site 1001decouvertes.com. Éric Debenne, directeur du comité départemental du tourisme de Lozère a participé à l'épisode consacré à son département. « Cette période était compliquée pour beaucoup de monde. C'était une occasion pour les auditeurs de pouvoir s'évader et de découvrir tous les attraits de notre département. J'ai trouvé l'initiative très intéressante et porteuse », témoigne-t-il. Difficile pourtant d'envisager le voyage sans le toucher, ni l'image. Cela étant, « la parole de témoins passionnés suscite l'envie d'aller voir », affirme Éric Debenne. Selon lui, le confinement a aussi été un accélérateur pour la Lozère, qui propose « des paysages très diversifiés et de très grands espaces. Le message de « Voyagez confiné » était de dire aux Français qu'il n'est pas besoin d'aller au bout du monde pour être dépaysés ». Pour le professionnel du tourisme, ces initiatives originales de voyages virtuels ont permis aux gens « de se projeter », pour, dans un deuxième temps, « leur donner envie de venir ».

Sébastien Dupéray

\*Emissions sonores en baladodiffusion sur le thème du tourisme (plus d'informations : <https://1001decouvertes.com/>)

### Un guichet unique pour les démarches

Sur la période de mars à juin, l'ensemble des entreprises du secteur sont exonérées des cotisations sociales et cette exonération est prolongée tant que la fermeture durera. Pour accompagner la reprise d'activité, les entreprises peuvent bénéficier d'un crédit de cotisations de 20 % des salaires versés depuis février, imputable sur l'ensemble des cotisations dues. Par ailleurs, les loyers et redevances d'occupation du domaine public dus aux bailleurs nationaux (État et opérateurs) sont annulés pour les TPE et PME du secteur du tourisme et de l'événementiel sportif pour la période de fermeture administrative. Autre mesure : le plafond journalier des tickets restaurants est augmenté de 19 à 38 euros, en faisant en sorte qu'ils soient utilisables le week-end. Pour faciliter leurs démarches, les entreprises des secteurs cafés, hôtels, restaurants, tourisme, événementiel, culture et sport peuvent passer par un guichet unique, accessible sur [www.plan-tourisme.fr](http://www.plan-tourisme.fr). Enfin, ce plan global est accompagné d'un plan d'investissements en fonds propres de 1,3 milliard d'euros, qui est porté par la Caisse des dépôts et par Bpifrance. Celui-ci doit créer un effet de levier et générer des investissements privés pour atteindre un chiffre global de 6,7 milliards d'euros, estime le gouvernement.